



Juin 2003

# Rapport de situation

à

L'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)

et au

Fonds pour les vaccins

Par le Gouvernement du

PAYS :

TOGO

Date de soumission: ...29 septembre 2003...

Période considérée: 2002 (*l'information fournie dans ce rapport DOIT*

*faire référence à l'année civile précédente*)

*(Ne cocher qu'une case) :*

- Rapport initial
- Premier rapport annuel de situation
- Deuxième rapport annuel de situation
- Troisième rapport annuel de situation
- Quatrième rapport annuel de situation
- Cinquième rapport annuel de situation

*Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.*

*\*Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et collaborateurs de GAVI*

## **Formulaire de Rapport de situation : Table des matières**

### **1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente**

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
  - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
  - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
  - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
  - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
  - 1.2.2 Principales activités
  - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
  - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
  - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
  - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

### **2. Viabilité financière**

### **3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (Indiquer année à venir)**

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année...
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année...

### **4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV**

### **5. Points à vérifier**

### **6. Commentaires**

### **7. Signatures**

## 1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

**Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les Vaccins.**

### 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

#### 1.1.1 Gestions des fonds SSV

→ *Veillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).  
Veillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.*

*Le mécanisme d'écrit ci-dessous concerne les fonds mis à disposition depuis le 30 mars 2003. En effet avant cette date, le Togo n'avait pas reçu de fonds de GAVI.*

*Les fonds provenant de GAVI sont transférés dans un compte spécial. Les paiements sont effectués par émission de chèques ou par ordre de virement signés par le Ministre de la Santé, le Directeur Général de la Santé et le Directeur du PEV.*

*Le CCIA veille à ce que les activités financées soient en conformité avec le plan pluriannuel et les plan annuels. Les requêtes de financement sont soumises au CCIA par les districts, les régions, les ONG ou les associations déléguées pour mener les activités selon le chronogramme du plan d'action. Ces plans d'action et les requêtes sont d'abord examinées par le sous comité CCI, qui fait des recommandations en vue de leur approbation finale par le CCI.*

#### 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination

→ *Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/du Fonds pour les vaccins.*

**Fonds reçus pendant l'année considérée 2002 : \_\_\_\_\_ 0 Francs \_\_\_\_\_**

**Solde (report) de l'année précédente \_\_\_\_\_ 0 Francs**

**Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 2002\_ \_**

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant			
		SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région/État/Province	District	
Vaccins	0				
Matériel pour injections	0				
Personnel	0				
Transports	0				
Entretien et frais généraux	0				
Formation	0				
IEC / mobilisation sociale	0				
Action d'information	0				
Supervision	0				
Suivi et évaluation	0				
Surveillance épidémiologique	0				
Véhicules	0				
Équipement chaîne du froid	0				
Autres ..... (préciser)	0				
<b>Total :</b>	0				
<b>Solde pour l'année suivante :</b>	0				

*\*Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ». Veuillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée.*

*Veuillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel.*

*Au titre de l'année 2002, sur la base de l'analyse de situation de 2001, le Togo a élaboré un plan stratégique 2002-2004 et un plan d'action annuel 2002 en vue de renforcer les services de vaccination. La mise en œuvre du plan d'action 2002 a mis l'accent sur le renforcement du PEV dans 23 districts jugés prioritaires sur la base de leur couverture vaccinale en DTC 3 (< 50%), du nombre d'enfants de moins d'un an  $\geq$  5000. Cela consistait à mettre en oeuvre l'approche « ATTEINDRE CHAQUE DISTRICT » selon le paquet d'activités suivants :*

- Tenue des ateliers de micro planification des districts*
- Organisation des réunions de démarrage par les équipes cadre des districts*

- Organisation des vaccinations en poste fixes et en stratégies avancées sur la base de consensus avec les villages des aires de couverture des formations sanitaires
- Tenue des réunions mensuelles des centres de santé au niveau des districts
- Supervision des agents de Santé mettant l'accent sur la motivation du personnel, la correction de leurs faiblesses et le renforcement des acquis
- Implication du secteur privé aux réunions de monitoring et aux activités de vaccination à tous les niveaux
- Tenue d'une réunion décentralisée des points focaux de surveillance et des responsables du PEV des districts en octobre 2002 au niveau central

La chaîne de froid a été renforcé par la dotation des centres de vaccination en 51 réfrigérateurs provenant de ROTARY et UNICEF.

En terme de résultats la couverture en DTC3 est passé de 43% en 2001 à 59% en 2002 ; et celle de la rougeole de 33% à 48%

Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en oeuvres sont les suivants :

- Rupture de stock de VAT de janvier à mars 2002
- Financement insuffisant pour couvrir toutes les activités notamment pour les vaccins.

### 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD) (S'il a été mis en place dans votre pays)

→ Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?  
Si oui, veuillez annexer le plan.

OUI

NON

### **Le Togo n'a pas fait de CQD**

→ Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.

*Non applicable*

Veuillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le COD a été examiné et approuvé.

→ Veuillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture, évaluation de la chaîne de froid, revue du PEV).

*Non applicable*

## 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

### 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée

→ Veuillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds pour les Vaccins, y compris les problèmes éventuels.

***Le Togo n'a pas reçu de vaccin nouveaux/ sous utilisés en 2002 et le vaccin contre la fièvre jaune pour l'année 2003 est attendu en fin septembre.***

### 1.2.2 Principales activités

→ Veuillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

***Les principales activités qui seront entreprises en matière d'introduction du vaccin contre la fièvre jaune dans le PEV de routine sont:***

- 
- Renforcer la capacité des agents de santé des 608 centres de vaccination.
- Assurer la disponibilité et la qualité du vaccin anti-amaril au niveau des centres de vaccination.
- Mobiliser la communauté en faveur de la vaccination anti-amarile.
- Vacciner au moins 60% des enfants de moins d'un an contre la fièvre jaune d'ici fin 2004.
- réduire les pertes en vaccins par la mise en œuvre de la politique des flacons entamés et la formation du personnel en gestion des vaccins
- renforcer la chaîne de froid par la construction des chambres froides de Lomé et Kara, la mise en place d'un système de maintenance et renouvellement de la chaîne de froid.
- Renforcer la supervision du personnel des centres de vaccination ;
- Assurer le monitoring pendant les réunions mensuelles des districts;
- Renforcer de la sécurité des injections par l'utilisation des seringues auto bloquantes et la destruction des déchets par les incinérateurs mis en place lors de la campagne anti rougeoleuse de 2001.
- Evaluation à six mois et un an après l'introduction.

### 1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin

→ Veuillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.

**Non applicable car fonds non encore disponibles.**

### 1.3 Sécurité des injections

#### 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections

→ Veuillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.

Au titre de l'année 2002 le Togo n'a pas reçu de soutien pour la sécurité des injections. Cependant en avril 2003 nous avons reçu :

- Seringues auto bloquants BCG : 175 cartons de 1600 seringues
- Seringue de dilution 2cc : 9 cartons de 3000 seringues
- Seringue de dilution 5cc : 19 cartons de 1800 seringues
- Boîtes de sécurité : 800 cartons de 25 boîtes

#### 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants

→ Veuillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés
Pourcentage de Boite de sécurité détruites par district	100% des boites de sécurité dans 100% des districts.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Selon notre estimation 60% des boites de sécurité sont détruite.</li><li>- tous les centres de vaccination sont dotés en matériel d'injection sûr (seringues autobloquantes, seringue de dilution, boîtes de sécurité) en quantité suffisante pour la vaccination de la population cible considérée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003</li><li>- tous les vaccinateurs utilisent les seringues auto bloquantes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003</li></ul>	Certains incinérateurs son tombés en panne	90%

### 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

→ L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de la sécurité des injections :

*Le Togo n'a pas reçu de fond dans le cadre de la sécurité des injections*

## 2. Viabilité financière

Rapport initial :

Décrire brièvement le calendrier et les mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.

Premier rapport annuel :

Présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures prises pour améliorer la viabilité financière et joindre le calendrier actualisé. Soumettre le plan de viabilité financière dans les délais fixés et décrire l'assistance nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.

Deuxième rapport annuel de situation :

Annexer le plan d'action pour la viabilité financière et décrire les progrès accomplis.

Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur.

Résumer les progrès accomplis au regard du plan d'action; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés. Décrire les actions prévues et le calendrier de réalisation; préciser le nom des responsables pour l'année considérée.

Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis en vue de la viabilité financière; expliquer les raisons expliquant l'évolution de ces indicateurs par rapport aux valeurs de l'année de base et des années antérieures.

Actualiser les estimations relatives au financement et aux coûts du programme avec une attention particulière pour l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années.

Pour l'année antérieure et l'année en cours, il est demandé de fournir une mise à jour des estimations de financement qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le plan de viabilité financière en y incluant les données sur les fonds effectivement reçus à ce jour. Pour les 3 prochaines années, fournir toute modification attendue dans les projections de coût et de financement. Toutes les mises à jour devraient être faites en utilisant les tableaux standard utilisés pour le développement du plan de viabilité financière. (la dernière version est disponible sur le site internet :

<http://www.gaviftf.org> sous la rubrique ' directives pour les plans de viabilité financière'

Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

Afin d'accroître les ressources destinés au financement de la vaccination le gouvernement envisage de mettre en œuvre le plan suivant :

Objectifs spécifiques	Stratégies	Activités	responsables	Chronogramme		
				2002	2003	2004
Assurer la pérennisation du financement du PEV	Mise en place d'un mécanisme de mobilisation des ressources financières en faveur du PEV	-Elaborer le budget du plan stratégique	-DPEV	X		
		-Identifier les partenaires potentiels (Etat, Communauté et autres partenaires au développement)	-DPEV	X		
		-Elaborer le plan de viabilité financière				
		-Faire le plaidoyer pour la mobilisation des fonds	-DPEV			X
		-Organiser une réunion de consensus des partenaires sur le plan de financement du PEV	-DPEV	X	X	X
		-DPEV	X	X	X	
	Gestion des fonds du PEV	-Elaborer un document cadre de gestion des fonds	-D Finances	X		
		-Diffuser le document	-D Finances	X		
		-Suivre la gestion des fonds (réunions, rapports, audits)	-CCIA	X	X	X

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan nous avons réalisé les activités suivantes :

Elaboration du budget du plan stratégique, identification des partenaires, financement du plan d'action 2003 sur la base d'un partenariat GAVI, UNICEF, OMS. Cependant des efforts restent à faire pour arriver à la mise en place d'un véritable mécanisme de financement durable du PEV au Togo avec l'apport de l'état, les communautés et les partenaires. Le plan de viabilité financière qui sera élaboré en 2004 contribuera à cela.

### 3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année 2004 (Indiquer année à venir)

*La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année à venir.*

#### 3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

→ Confirmez/actualisez les données de base (= nourrissons survivants, objectifs pour le DTC3, nouveaux objectifs en matière de vaccination) approuvées après examen de la proposition de pays : Tableau 4 révisé de la demande approuvée.

Les chiffres pour le DTC3 doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.

**Table 2 : Données de base et objectifs annuels**

Nombre de	Données de base et objectifs							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>DÉNOMINATEURS</b>								
Naissances	208182	213 304	218 551	223 927	229 436	235 080	240 863	246 788
Décès de nourrissons	16 655	17 064	17484	17 914	18 356	18 806	19 269	19 743
Nourrissons survivants	191 527	196 240	201067	206 113	209 911	216 274	221 594	227 045
<b>Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC*</b>								
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC : chiffre donné dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF	107 255	84 383	114 428	154 510	168 864	173 019	177275	181 636
<b>NOUVEAUX VACCINS</b>								
Nourrissons vaccinés avec _Vaccin Anti Amaril ____ * (une ligne par vaccin)	so	so	so	41 203	126 648	173 019	177 275	181 636
Taux de perte de ** Vaccin Anti Amaril ( <i>nouveau vaccin</i> )	so	so	so	25%	20%	20%	15%	15%
<b>SÉCURITÉ DES INJECTIONS</b>								
Femmes enceintes vaccinées avec le T T	93 682	85 322	82 598	156 749	183 549	188 064	192 690	197 430
Nourrissons vaccinés avec le BCG	137 400	125 849	157 269	201 534	217 964	223 326	228 820	234 449
Nourrissons vaccinés contre la rougeole	113 001	64 759	92 915	154 510	168 864	173 019	177275	181 636

\* Indiquer le nombre exact des enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés.

\*\* Indiquer le taux de perte exact enregistré au cours des années passées.

➔ Veuillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé et aux chiffres indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

On note une différence entre les données de base du plan approuvé et celle du rapport conjoint OMS/UNICEF concernant le nombre de nourrissons survivants pour l'année 2002. En effet le nombre de nourrissons survivants pour l'année 2002 a été estimé à 194 075 dans le rapport conjoint sur la base d'une proportion de 4% (représentant les moins d'un an selon le service de la statistique nationale) de la population de 2002 (4 856 896) alors que les estimations du plan approuvé sont faites sur la base de la différence entre les naissances (4,5% de la population et les décès de moins d'un an (80 pour 1000 naissances vivantes)

3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) **pour l'année 2004** (Indiquer l'année à venir)

➔ Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

Les besoins en vaccin contre la fièvre jaune ont été transmis au service des approvisionnement de l'UNICEF/COPENHAGUE à travers le bureau UNICEF Togo

**Tableau 3 : Nombre estimé de doses de vaccin antiamaril en 2004 en flacons de 10 doses (Pour un seul conditionnement) – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds)**

		Formule	Pour l'année 2004
<b>A</b>	<b>Nombre d'enfants devant recevoir le nouveau vaccin</b>		* 126 648
<b>B</b>	<b>Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les Vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière</b>	%	90
<b>C</b>	<b>Nombre de doses par enfant</b>		1
<b>D</b>	<b>Nombre de doses</b>	$A \times B / 100 \times C$	113 983
<b>E</b>	<b>Coefficient de perte estimé</b>	(voir liste tableau 3)	1,25
<b>F</b>	<b>Nombre de doses (y compris pertes)</b>	$A \times C \times E \times B / 100$	142 479
<b>G</b>	<b>Stock régulateur de vaccins</b>	$F \times 0,25$	35 620
<b>H</b>	<b>Stock anticipé de vaccins au début de l'année ***</b>		0
<b>I</b>	<b>Total doses de vaccin demandées</b>	$F + G - H$	178 099

**Remarques**

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hep B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.
- **Pertes de vaccins:** Le pays visera un taux maximum de 25% pour la première année et adoptera un plan pour une réduction progressive à 15% d'ici à la troisième année. Aucune limite maximale n'a été fixée pour le vaccin contre la fièvre jaune en flacons multidoses.
- **Stock régulateur:** Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [ F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] \* 0,25.

<b>J</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>		10
<b>K</b>	<b>Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)</b>	$(D + G - H) \times 1,11$	166 059
<b>L</b>	<b>Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)</b>	$I/J \times 1,11$	19 769
<b>M</b>	<b>Total boîtes de sécurité (+ 10% des besoins)</b>	$(K + L) / 100 \times 1,11$	2.063

- **Stock anticipé de vaccins au début de l'année... ..:** Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.
- **Seringues autobloquantes:** Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de vaccins demandés au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.
- **Seringues pour reconstitution:** seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrivez zéro pour les autres vaccins.
- **Boîtes de sécurité:** Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où une boîte sera utilisée pour moins de 100 seringues.

**Tableau 3 : Taux et coefficients de perte**

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

\*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 1.

\*\* le Togo n'ayant pas encore reçu de vaccin anti-amaril ni de stock régulateur nous avons considéré que le stock anticipé est de 0

3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004 à 2005 indiquer l'année à venir) plan stratégique

**Tableau 4.1 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination BCG pour les deux prochaines années avec 2004 et 2005..... (Utiliser un tableau par vaccin - BCG, DTC, rougeole et TT, et les numéroter de 4 à 8)**

	<b>BCG</b>	<b>Formule</b>	<b>Pour l'année 2004.....</b>	<b>Pour l'année 2005.....</b>
<b>A</b>	<b>Nombre d'enfants devant être vaccinés par BCG</b>	Nombre d'enfants	217 964	223 326
<b>B</b>	<b>Nombre de doses par enfant</b>	Nombre de doses par enfant	1	1
<b>C</b>	<b>Nombre de doses de BCG</b>	A x B	217 964	223 326
<b>D</b>	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	C x 1,11	241 940	247 892

<b>E</b>	<b>Stock régulateur de seringues autobloquantes<sup>1</sup></b>	$D \times 0,25$	0	0
<b>F</b>	<b>Total : seringues autobloquantes</b>	$D + E$	241 940	247 892
<b>G</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#	20	20
<b>H</b>	<b>Coefficient de perte de vaccins<sup>2</sup></b>	$2 \text{ ou } 1,6$	2	2
<b>I</b>	<b>Nombre de seringues pour reconstitution<sup>3</sup> (+10% pertes)</b>	$C \times H \times 1,11 / G$	24 194	24 790
<b>J</b>	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$	2 954	3 027

Tableau 4.2 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination DTC pour les deux prochaines années avec 2004 et 2005

	<b>DTC</b>	<b>Formule</b>	<b>Pour l'année 2004.....</b>	<b>Pour l'année 2005.....</b>
<b>A</b>	Nombre d'enfants devant être vaccinés par DTC	Nombre d'enfants	168 864	173 019
<b>B</b>	<b>Nombre de doses par enfant</b>	Nombre de doses par enfant	3	3
<b>C</b>	<b>Nombre de doses de DTC</b>	$A \times B$	506 592	519 057
<b>D</b>	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	$C \times 1,11$	562 317	576 153
<b>E</b>	<u>Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]</u>	$D \times 0,25$	0	0
<b>F</b>	<b>Total : seringues autobloquantes</b>	$D + E$	562 317	576 153
<b>G</b>	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#	10	10
<b>H</b>	<u>Coefficient de perte de vaccins[3]</u>	$2 \text{ ou } 1,6$	1,11	1,11
<b>I</b>	<u>Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)</u>	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
<b>J</b>	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$	6242	6395

<sup>1</sup> Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrivez zéro pour les autres années.

<sup>2</sup> Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la fièvre jaune.

<sup>3</sup> Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrivez zéro pour les autres vaccins.

**Tableau 4.3 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination VAR (Vaccin Anti rougeoleux) pour les deux prochaines années avec 2004 et 2005**

	VAR	Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés par VAR	Nombre d'enfants	168 864	173 019
B	<b>Nombre de doses par enfant</b>	Nombre de doses par enfant	1	1
C	<b>Nombre de doses de VAR</b>	A x B	168 864	173 019
D	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	C x 1,11	187 439	192 051
E	<u>Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]</u>	D x 0,25	0	0
F	<b>Total : seringues autobloquantes</b>	D + E	187 439	192 051
G	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#	10	10
H	<u>Coefficient de perte de vaccins[3]</u>	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	<u>Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)</u>	$C \times H \times 1,11 / G$	29 990	30 728
J	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$	2 413	2 472

**Tableau 4.4 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination TT pour les deux prochaines années avec 2004 et 2005**

	TT	Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	TT: nombre de femmes enceintes	Nombre de femmes enseinte	183 549	188 064
B	<b>Nombre de doses par femme)</b>	Nombre de doses par femme	2	2
C	<b>Nombre de doses de TT</b>	A x B	367 098	376 128
D	<b>Seringues autobloquantes (+10% pertes)</b>	C x 1,11	407 479	417 502
E	<u>Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]</u>	D x 0,25	0	0
F	<b>Total : seringues autobloquantes</b>	D + E	407 479	417 502
G	<b>Nombre de doses par flacon</b>	#	10	10
H	<u>Coefficient de perte de vaccins[3]</u>	2 ou 1,6	1,11	1,11
I	<u>Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)</u>	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	<b>Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)</b>	$(F + I) \times 1,11 / 100$	4523	4634

**Tableau 5: Résumé du total des fournitures pour la sécurité des injections – BCG, DTC, TT et rougeole pour les deux prochaines années.**

ARTICLE		Pour l'année 2004	Pour l'année 2005	Justification des changements par rapport à la demande approuvée:
Total seringue autobloquantes	BCG	241 940	247 892	La hausse en nombre de seringue pour reconstitution et de boîte de sécurité s'explique par l'application de coefficient de perte en vaccins de 1, 6 pour la rougeole et 2 pour le BCG
	Autres vaccins	1 157 235	1 185 706	
Total seringue pour reconstitution		54 184	55 518	
Total boîtes de sécurité		16 132	16 528	

→ Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d'approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

La hausse en nombre de seringue pour reconstitution et de boîte de sécurité s'explique par l'application de coefficient de perte en vaccins de 1, 6 pour la rougeole et 2 pour le BCG

**4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV : Non applicable**

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés

**5. Points à vérifier**

Vérification du formulaire complété :

Point :	Réalisé	Commentaires
Date de soumission		
Période considérée (année civile précédente)		
Tableau 1 complété		
Rapport sur le CQD		
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD		
Rapport sur la sécurité des injections		

Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)		
Tableau 2 complété		
Demande de vaccin nouveau complétée		
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)		
Comptes rendus du CCI annexés au rapport		
Signatures du Gouvernement		
Approbation par le CCI		

## 6. Commentaires

→ Commentaires du CCI:

1. Le processus de mise en œuvre des activités soutenues par GAVI et les autres partenaires a commencé en 2003 ce qui a permis de faire des progrès en couverture vaccinale soit un gain de 16 points en DTC3, 15 points en VAR, 14 points en DTC1 et 22 points en BCG.
2. *En matière de la sécurité des injections tous les vaccinateurs utilisent les seringues autobloquantes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003. L'élimination des déchets se fait dans 60% des cas par incinération et des efforts se font pour amener 100% des districts à détruire 100% des déchets issus des activités de vaccinations.*
3. *L'introduction de la fièvre jaune dans le PEV de routine est une des préoccupations du Togo en 2003 et le soutien de GAVI est attendu à cet effet.*
4. *Des efforts restent à faire pour assurer la pérennité du financement du PEV de routine. A ce effet le Togo à besoin d'un appui des partenaires et de GAVI pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan de viabilité financière et de la CQD.*

## 7. Signatures

Pour le Gouvernement du TOGO.....

Signature : .....

Fonction : Ministre de la santé

Date : .....

